

LA LETTRE DE DLF CHAMPAGNE – ARDENNE

DÉFENSE (ET PROMOTION) DE LA LANGUE FRANÇAISE CHAMPAGNE-ARDENNE

Président : Jacques DARGAUD

Secrétaire : Francis DEBAR

**Siège social : DLF Champagne-Ardenne chez M. et Mme Dargaud,
2B, rue de Chevigné, 51100 REIMS**

Lettre n°107 - juin 2013

RÉUNION DU 8 JUIN 2013

BREF REGARD SUR LES TYPES DE LANGUES

LE VIETNAMIEN, UNE LANGUE ISOLANTE

par M. Danh Thành DO-HURINVILLE
docteur en sciences du langage et HDR

La **typologie des langues** est une méthode de classification des langues selon plusieurs critères grammaticaux permettant de les classer en *types*.

En effet, malgré l'apparente diversité des langues, on constate l'existence de traits ou phénomènes concrets de linguistique communs à toutes les langues du monde, ce qu'on appelle les universaux (*cf. Greenberg, Universals of language, 1963*).

Si la population mondiale est estimée à 7 milliards d'individus et qu'il existe environ 7 000 langues différentes (*cf. Louis-Jean Calvet, Il était une fois 7 000 langues, 2011*), on ne peut toutefois distinguer 7 000 types de langue différents. Il existe des schémas communs à des langues X ou Y qui n'ont pourtant pas de liens génétiques ni historiques. C'est l'observation de ces schémas qui permet d'établir une typologie.

Traditionnellement, les linguistes distinguent les quatre types de langues suivants :

- les langues flexionnelles
- les langues agglutinantes
- les langues polysynthétiques
- les langues isolantes

Précisons que les types de langues ne sont pas fermés et ne s'excluent pas les uns les autres : dire d'une langue qu'elle est du type flexionnel ne signifie pas qu'elle n'appartient qu'à ce type ; une langue peut être à la fois très synthétique, un peu flexionnelle et parfois isolante.

1. Langues flexionnelles

Le type flexionnel est représenté dans les langues indo-européennes et les langues sémitiques (hébreu, arabe...), mais à des degrés divers : il l'est plus en latin qu'en français, plus en islandais qu'en allemand, plus en allemand qu'en anglais, etc. Les exemples typiques sont : le latin, le grec, l'allemand, le français, l'italien, l'anglais...

(maison-pluriel-possesseur singulier 1^{re} personne-inessif¹). En finnois, *taloissani* (*dans mes maisons*), décomposable en **talo-i-ssa-ni** (maison-pluriel-inessif-possesseur singulier 1^{re} personne).

3. Langues polysynthétiques

Les langues polysynthétiques sont apparues dans de nombreuses régions du monde : en Afrique (langues bantoues) ; en Amérique du nord et en Sibérie (langues athapascanes et eskimo-aléoutes et Atikamekw) ; dans le Caucase (langues caucasiennes de Transcaucasie) ; en Europe (basque et langues finno-ougriennes) ; en Australie (langues gunwinyguan).

Une langue polysynthétique est une langue hautement synthétique, dans laquelle chaque mot est composé de nombreux morphèmes. Les mots de ces langues sont souvent très longs ; ils peuvent même correspondre à des phrases entières d'autres langues moins synthétiques.

En inuit, *Angyaghilangyugtug* signifie : « Il veut acheter un grand bateau » (angya = bateau, ghilla = grand, ng = acquérir, yug = volonté, tug = 3^e personne du singulier).

4. Langues isolantes

Le vietnamien, le chinois, le thaï... sont des exemples typiques de langues isolantes.



Le **vietnamien** (*Tiếng Việt*), langue officielle du Vietnam, appartient à la branche môn-khmer des langues austroasiatiques ; cette langue possède le plus de locuteurs dans cette branche.

La **famille austroasiatique** compte plus de 180 langues disséminées un peu partout dans le Sud-Est asiatique, surtout en Inde, au Vietnam, au Cambodge, au Laos, en Birmanie, dans la péninsule de Malaisie et dans les îles de Nicobar en Inde. Elles comptent un peu plus de 100 millions de locuteurs. Le **vietnamien** du Vietnam (\approx 86 millions) et le **khmer** du Cambodge (\approx 14 millions), les deux seules langues du groupe à avoir acquis un statut de langue officielle, rassemblent 92 % des locuteurs de cette famille.

¹ C'est un cas grammatical indiquant le lieu dans lequel se déroule l'action exprimée par le verbe. L'inessif correspond à l'emploi de la préposition française *dans* ou *en*.

Histoire de la langue vietnamienne

Première étape : Les ancêtres vietnamiens auraient possédé autrefois leur propre écriture. Mais cela n'est pas attesté.

Deuxième étape : Durant la domination chinoise, du II^e siècle avant J.-C. jusqu'au X^e siècle après J.-C., les Vietnamiens se sont servis essentiellement des idéogrammes. Ces caractères chinois étaient utilisés sans partage dans l'administration, l'enseignement, la littérature, la poésie et les rituels. Cependant le vietnamien ne cessait de se développer.

Troisième étape : Vers la fin de cette domination (IX^e - X^e siècles), une écriture vietnamienne a vu le jour, qu'on appelle *Chữ Nôm*. On y utilisait les caractères chinois, modifiés pour figurer les sons vietnamiens. *Chữ Nôm* était un mode d'écriture peu sûr qui permettait toutes les fantaisies de l'écrivain ou du copiste, comme toutes les interprétations du lecteur. *Chữ Nôm* était réservé au peuple, alors que l'élite intellectuelle du pays se servait uniquement du *Chữ Nho*. Le *Nôm* est considéré comme la première écriture inventée par les Vietnamiens.

Quatrième étape : Au XV^e siècle, des missionnaires portugais sont allés au Vietnam, où ils ont rencontré des difficultés langagières. Ayant du mal à maîtriser le *Chữ Nho* ou le *Chữ Nôm*, ils ont donc décidé de transcrire, pour faciliter leur tâche, les sons vietnamiens au moyen des caractères latins.

Vers la fin du XVI^e siècle, les missionnaires français, qui ont succédé à leurs confrères portugais, ont essayé de mettre au point ce mode de transcription et parmi eux, Alexandre de Rhodes (1591-1660), originaire d'Avignon, arrivé au Vietnam en 1624, qui a publié en 1651 en Italie un dictionnaire sur le vietnamien, en latin et en portugais, qui a eu pour but de faire connaître au monde entier cette nouvelle écriture vietnamienne qu'on appelle *Chữ Quốc Ngữ*². C'est un mode de romanisation des sons vietnamiens. À sa naissance, cette écriture n'était pas appréciée par les intellectuels du pays. Mais durant la présence française, *Chữ Quốc Ngữ* a peu à peu remplacé *Chữ Nho* et *Chữ Nôm*, et est devenu la langue officielle du Vietnam il y a 100 ans. *Chữ Quốc Ngữ* étant un mode de transcription inventé par les Portugais et les Français, il ne pouvait pas, à sa naissance, traduire fidèlement les sons vietnamiens. Toutefois depuis un siècle les Vietnamiens n'ont cessé de le compléter et de l'améliorer pour qu'il puisse devenir la langue actuelle du Vietnam. L'utilisation de l'alphabet latin est un avantage sur le plan linguistique pour les Vietnamiens.

Caractéristiques de la langue vietnamienne

Le vietnamien est une langue isolante et monosyllabique³, dotée d'un système de 6 tons. C'est la langue maternelle d'environ 85 % de la population du Vietnam (plus de 86 millions en 2008) ; elle est aussi parlée par 3 millions de Vietnamiens qui vivent à l'étranger, notamment en Australie, en Amérique du Nord, en Europe (France, Belgique, Suisse, Allemagne...), et en Asie (Japon, Corée...).

On trouve des locuteurs de la langue vietnamienne en nombre significatif dans les pays suivants : Australie, Cambodge, Canada, Chine, Côte d'Ivoire, Finlande, France métropolitaine et Nouvelle-Calédonie, Allemagne, Laos, Martinique, Pays-Bas, Norvège, Philippines, Sénégal, Thaïlande, Royaume-Uni, Suisse, Belgique, États-Unis et Vanuatu (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Vietnamien>).

² *Chữ Quốc Ngữ* signifie : écriture du pays.

³ Cependant les mots vietnamiens ne sont pas tous monosyllabiques ; il existe une proportion non négligeable de mots polysyllabiques.

La langue vietnamienne dispose, depuis presque dix siècles, de six tons : le ton égal (ou ton 1), le ton descendant (ou ton 2), le ton montant (ou ton 3), le ton descendant montant (ou ton 4), le ton montant glottalisé (ou ton 5), et le ton tombant glottalisé (ou ton 6). Dans cette langue, le ton est une marque phonologique permettant de différencier des morphèmes de structure identique. Le ton remplit donc une fonction distinctive comme suit :

- Ma* (ton égal ou ton 1) est un lexème signifiant « fantôme »
- Mà* (ton descendant ou ton 2) est une conjonction correspondant à « mais »
- Má* (ton montant ou ton 3) est un lexème signifiant « maman » ou « joue »
- Mả* (ton descendant montant ou ton 4) est un lexème signifiant « tombe »
- Mã* (ton montant glottalisé ou ton 5) est un lexème signifiant, selon le contexte, « apparence », « plumage », « cheval », « code »
- Mạ* (ton tombant glottalisé ou ton 6) est un lexème signifiant « jeune pousse de riz » ou « recouvrir un métal d'une couche d'un autre métal »

Il convient de souligner que le vietnamien, issu de la famille des langues mon-khmer atonales, était également une langue atonale jusqu'au début de l'ère chrétienne. Après plusieurs siècles de contact, d'une part avec le chinois, langue tonale, d'autre part avec les langues de la famille tai-kadai également tonales, le vietnamien s'est doté d'un système riche de six tons, dont trois sont apparus vers le VI^e siècle et les trois autres vers le XII^e siècle. En d'autres termes, le système tonal vietnamien se complexifie au fil de plusieurs siècles. Il s'agit donc d'un phénomène diachronique. La naissance des tons se produit peu à peu corrélativement à une érosion phonologique (chute de consonnes finales) ; on constate une transformation de consonnes initiales (de sourdes en sonores), comme dans le tableau illustratif ci-dessous.

Début de notre ère	VI ^e siècle	XII ^e siècle	De nos jours
pas, pah	pà	pả	bả

La structure des syllabes

Une syllabe vietnamienne comporte au maximum les cinq éléments suivants : **la consonne initiale, le glide, le noyau, la consonne finale, le ton.**

Parmi ces éléments constitutifs, seuls le ton, la consonne initiale et le noyau sont obligatoires, le glide et la consonne finale étant facultatifs. Examinons la syllabe *toán*, morphème lexical signifiant « mathématiques », qui s'analyse comme suit :

- la consonne initiale (notée **C₁**) /t/ (orthographiée 't'),
- le glide (noté **w**) (orthographié 'o'),
- le noyau vocalique (noté **V**) /a/ (orthographié 'a'),
- la consonne finale /n/ (notée **C₂**) /n/ (orthographiée 'n'),
- le ton (noté **T**), ton montant (accent aigu en orthographe).

La structure de ce morphème est la suivante : (C₁)(w)V(C₂) + T.

Dans l'écriture latinisée utilisée actuellement, les mots figurent comme une succession de monosyllabes. Les mots vietnamiens étant tous invariables, la grammaire est relativement simple (pas de conjugaison ni de déclinaison des mots, pas de pluriel, ordre modifié-modifiant, langue à SVO), mais les modulations tonales ainsi que les différences de prononciation au nord, au centre et au sud du pays peuvent rendre le vietnamien difficile à appréhender par un étranger. Néanmoins, pour l'apprentissage de la langue, la norme officielle est la prononciation du nord, la plus proche de l'écrit.

LE PLUMIER D'OR

Sept collèges de la région, soit vingt-deux classes, ont participé au concours national Le Plumier d'or. Les élèves les mieux placés dans chaque classe ont été récompensés en fin de réunion. Clémence HENNEQUIN, de la classe de Mme Sarhan au collège du Vieux Port à Vitry-le-François, qui s'est classée neuvième au plan national, était également présente et a été vivement applaudie. Nous reproduisons ci-dessous son expression écrite (deuxième partie de l'épreuve).

Changement improbable

Ce matin 22 janvier 2013, Nicolas Sarkozy nous a fait une surprenante révélation ! Une révélation des plus étonnantes ! Une révélation que personne ne pouvait deviner ! On aurait pu penser qu'un ancien président, ayant été battu par François Hollande, entreprenne une revanche. Eh bien, cette idée est bien loin de la réalité. Il nous dit :

« Je ne veux plus être président. »

« Mais, pourquoi ? »

« Il y a trop de responsabilités, je suis assez fatigué ces derniers temps et j'ai trouvé une autre voie, qui me conviendra mieux. »

Nous pouvons imaginer qu'il veuille devenir ministre, député, juge ... Mais non ! C'est loin de tout cela.

« Je veux quitter la politique ! »

Vous vous rendez compte ! L'ancien président renonce non seulement à se présenter aux prochaines élections, mais décide d'abandonner la politique. Pour quoi faire ? Je vous laisse deviner... Vous n'y êtes pas. Quelle révélation imprévisible ! La plus inattendue qu'on puisse imaginer ! Voilà ce qu'il annonce à notre journal :

« Je laisse la politique pour me lancer dans le métier d'un très bon ami de mon père, qui me fascinait dans ma jeunesse. Voilà : je vais devenir menuisier ! »

Incroyable, n'est-ce-pas ? Vous avez le droit de ne pas en croire un mot, mais ne vous étonnez pas si, un jour, l'ancien politicien vous répare une chaise ou un bureau. Louis XVI était bien serrurier !
